

Checklist d'auto-contrôle — Indicateur 18

Mobilisation et coordination des intervenants

Un prestataire indépendant peut assurer seul les différentes fonctions : la clé est de démontrer « qui fait quoi ».

Organisme / formation contrôlée	
Configuration (seul / avec sous-traitants)	
Date du contrôle	
Contrôleur	André Debaisieux

A. Identification des fonctions (« qui fait quoi »)

En tant qu'indépendant, vous assurez ces fonctions vous-même : indiquez-le en observation.

Élément	Ce qui est attendu	Statut	Emplacement / observation
Fonction pédagogique	La fonction pédagogique (animation, conception) est identifiée et attribuée.	☐ Conforme ☐ À revoir	
Fonction administrative	La fonction administrative (inscriptions, conventions, suivi) est identifiée et attribuée.	☐ Conforme ☐ À revoir	
Fonction logistique	La fonction logistique (salle, matériel, plateforme) est identifiée et attribuée.	☐ Conforme ☐ À revoir	
Fonction commerciale	La fonction commerciale (prospection, devis) est identifiée et attribuée.	☐ Conforme ☐ À revoir	
Référents désignés	Les référents pédagogique, administratif, handicap et qualité sont désignés.	☐ Conforme ☐ À revoir	

B. Organisation et organigramme

Élément	Ce qui est attendu	Statut	Emplacement / observation
Organigramme fonctionnel	Un organigramme fonctionnel présente les champs d'intervention (pédagogique, technique, commercial, social) et qui les assure.	☐ Conforme ☐ À revoir	
Dirigeant seul	En tant qu'indépendant, vous démontrez que vous assurez seul l'ensemble des fonctions.	☐ Conforme ☐ À revoir	
Cohérence avec la réalité	Seules les fonctions réellement nécessaires à vos prestations sont présentées.	☐ Conforme ☐ À revoir	

C. Intervenants externes (sous-traitance)

À remplir uniquement si vous faites appel à des intervenants externes ; sinon, cochez « N/A ».

Élément	Ce qui est attendu	Statut	Emplacement / observation
Contrat de prestation	Chaque intervenant externe est encadré par un contrat de prestation de service.	☐ Conforme ☐ À revoir ☐ N/A	

Élément	Ce qui est attendu	Statut	Emplacement / observation
Rôles définis	Les rôles et responsabilités des intervenants externes sont définis.	☐ Conforme ☐ À revoir ☐ N/A	
Périmètre correct	Ne sont pas comptés comme intervenants externes : les certificateurs ni les financeurs.	☐ Conforme ☐ À revoir ☐ N/A	

D. Coordination effective

À activer dès que plusieurs intervenants contribuent à une même prestation ; sinon « N/A ».

Élément	Ce qui est attendu	Statut	Emplacement / observation
Circulation de l'information	L'information circule entre les intervenants (planning, consignes, sessions à venir).	☐ Conforme ☐ À revoir ☐ N/A	
Traces de coordination	Des traces existent : plannings d'intervention, comptes rendus, échanges.	☐ Conforme ☐ À revoir ☐ N/A	

Conclusion du contrôle

Coordination conforme à l'indicateur 18 ? ☐ Oui ☐ Non

Actions correctives à mener :